

# Accueil de Loisirs Visiomômes

## Liste des personnes autorisées à récupérer vos enfants

### 2024-2025

Valable du 08/07/2024 au 31/08/2025

Les enfants ne peuvent être confiés qu'à des personnes adultes ayant reçu l'autorisation des parents ou du représentant légal.

Nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer le nom de ces personnes, leur lien avec vos enfants (si vous le souhaitez) et si possible un numéro de téléphone.

En dehors de la présente autorisation permanente, seule une autorisation écrite de votre part permettra à une autre personne de récupérer vos enfants de façon exceptionnelle.

Nous soussignés, \_\_\_\_\_, père, mère, responsable légal de : \_\_\_\_\_

autorisons les personnes indiquées ci-dessous à venir chercher nos enfants.

Nom des personnes autorisées	Lien avec l'/les enfant(s)	Téléphone

Fait à \_\_\_\_\_, le / /

Signature(s) :